

15276/23

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2023/2024

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 29 novembre 2023

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 29 novembre 2023

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale
Nomination de Mme Helene Saibi TANDERUP, membre titulaire pour le
Danemark, en remplacement de Mme Maja Kluger DIONIGI, démissionnaire

E 18377

Bruxelles, le 10 novembre 2023
(OR. en)

15276/23

SOC 755
EMPL 540

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents (1 ^{re} partie)/Conseil
Objet:	Comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale Nomination de M ^{me} Helene Saibi TANDERUP, membre titulaire pour le Danemark, en remplacement de M ^{me} Maja Kluger DIONIGI, démissionnaire

1. Le Secrétariat général du Conseil a été informé de la démission de M^{me} Maja Kluger DIONIGI, membre titulaire du comité mentionné en objet dans la catégorie des représentants des employeurs (pour le Danemark).
2. En vertu de l'article 75 du règlement (CE) n° 883/2004 du 29 avril 2004¹ [...] **sur** la coordination des systèmes de sécurité sociale, les membres titulaires et les membres suppléants sont nommés par le Conseil et, en vertu de la décision du Conseil du 21 septembre 2020², le mandat a une durée de cinq ans.

¹ JO L 166 du 30.4.2004, p. 1.

² JO C 315 I du 23.9.2020, p. 1.

3. Conformément à la procédure habituelle, le gouvernement danois a présenté, en remplacement du membre titulaire démissionnaire, la candidature suivante, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 19 octobre 2025:

M^{me} Helene Saibi TANDERUP
Senior adviser
Confederation of Danish Employers
Avenue de Cortenbergh 168
BE-1000 Bruxelles
Tél.: + 32 472200568
Courriel: hta@da.dk

4. Par conséquent, le Comité des représentants permanents est invité à recommander au Conseil:
- a) d'adopter, en point "A" de son ordre du jour, la décision du Conseil portant remplacement d'un membre titulaire du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale, dont le texte figure en annexe, et
 - b) de faire publier la décision, pour information, au Journal officiel de l'Union européenne.

Projet de DÉCISION DU CONSEIL
du
portant remplacement d'un membre titulaire
du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (CE) n° 883/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 portant sur la coordination des systèmes de sécurité sociale³, et notamment son article 75,

considérant ce qui suit:

- (1) Par sa décision du 21 septembre 2020⁴, le Conseil a nommé les membres titulaires et les membres suppléants du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale pour la période se terminant le 19 octobre 2025.
- (2) Un siège de membre titulaire dans la catégorie des représentants des employeurs est devenu vacant à la suite de la démission de M^{me} Maja Kluger DIONIGI.
- (3) Le gouvernement danois a présenté une candidature pour le siège devenu vacant,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

³ JO L 166 du 30.4.2004, p. 1.

⁴ JO C 315 I du 23.9.2020, p. 1.

Article premier

M^{me} Helene Saibi TANDERUP est nommé membre titulaire du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale en remplacement de M^{me} Maja Kluger DIONIGI pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 19 octobre 2025.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ..., le ...

Par le Conseil
Le président/La présidente
